

LE MESSAGER SYNDICAL

Organe des Syndicats de Travailleurs Chrétiens de l'Union Régionale de l'Ouest (C. F. T. C.)

LOIRE-INFÉRIEURE - MAINE-ET-LOIRE - VENDÉE - VIENNE - DEUX-SÈVRES



Téléphone 120.71 - Nantes
Syndicats Chrétiens

Administration et Rédaction : 6, Rue de Bel-Air — NANTES

Compte Chèques-Postaux 208-73 - Nantes
Union Nantaise Syndicats des Travailleurs Chrétiens
6, Rue de Bel-Air - NANTES

Pourquoi des Syndicats Chrétiens ?

Il n'est pas trop tard pour revenir sur les incidents qui se sont produits au Conseil supérieur du Travail, au cours de l'une des dernières sessions, quand les membres ouvriers appartenant à la C. G. T. écartèrent de la Commission permanente les représentants des Syndicats chrétiens et indépendants.

L'un des plus courtois parmi ces cégétistes de la stricte observance, M. J. Laugerotte, a émis dans l'« Imprimerie Française », organe officiel de la Fédération des Travailleurs du Livre, quelques réflexions dignes d'intérêt :

« Me sera bien permis de regretter que des questions d'ordre confessionnel divisent encore les salariés, nous séparant de certaines personnalités auxquelles, en toute justice, on doit rendre hommage pour leur valeur personnelle et une attitude conforme aux intérêts que nous défendons.

Sans doute, comme l'a souligné ironiquement notre collègue Tessier, secrétaire général de la Confédération Française des Travailleurs chrétiens, les Commissions mixtes dont il fut toujours partisan ne furent pas toujours en honneur parmi les éléments confédérés. Cependant, ainsi que le lui fit remarquer notre collègue Briat, vice-président ouvrier, Auguste Keuffer en fut l'apôtre bien que confédéré, avant que ne fussent suscités les syndicats chrétiens...

« Alors que les salariés de l'atelier, du bureau, du chantier, du magasin, de l'usine — les fonctionnaires mêmes ! — s'affranchissent de leur particularisme et cohabitent de plus en plus en ce vaste édifice social qu'est la Confédération Générale du Travail, faut-il désespérer de voir les chrétiens s'affranchir également de l'entrave que constitue leur philosophie et rejoindre un organisme social qui ne justifie pas — ou ne justifie plus — les appréhensions passées ? Soyons patients : le temps fera son œuvre.

Observons d'abord que les Syndicats chrétiens les plus anciens remontent à 1886 et 1887 ; constatons ensuite que les théories des Catholiques sociaux, sur une organisation corporative à base de comités mixtes et de conseils paritaires, ont été exprimées bien avant cette époque ; rappelez enfin que les syndicalistes réformistes n'ont exercé pendant longtemps, au sein de la C. G. T., qu'une influence extrêmement réduite.

Cela dit, venons-en à l'invitation que M. Laugerotte, aimable dans l'intention sinon dans les termes, adresse aux dissidents que nous sommes : Faut-il désespérer de voir les chrétiens s'affranchir également de l'entrave que constitue leur philosophie...

Le problème est ainsi nettement posé : l'entrave, c'est une philosophie, c'est-à-dire, pour tout honnête homme, une affaire de doctrine et de conviction ; cela débouche sur le plan social les limites confessionnelles esquissées par M. Laugerotte. Il s'agit d'une conception de la vie, de la morale, du droit, des rapports entre les hommes...

Ouvrons plutôt les statuts des deux grandes organisations syndicales : Dans ceux de la C. G. T., nous lisons :

« La Confédération Générale du Travail groupe, en dehors de toute école politique, philosophique ou religieuse, toutes les organisations de travailleurs conscients de la lutte à mener pour la disparition du salariat et du patronat.

« Les statuts de la C. F. T. C. affirment : La Confédération entend s'inspirer dans son action, de la doctrine sociale définie dans l'encyclique Rerum Novarum.

« Elle estime que la paix sociale nécessaire à la prospérité de la patrie et l'organisation professionnelle, assise indispensable de cette paix, ne peuvent être réalisées que par l'application des principes de justice et de charité chrétiens.

« Elle estime que l'homme est l'élément essentiel de la production, dont il est à la fois la cause et le but. Il importe donc que les conditions mêmes de la production permettent le développement normal de la personnalité humaine par la juste satisfaction de ses besoins matériels, intellectuels et moraux dans l'ordre individuel, familial et social.

« Différences profondes dans les doctrines, entraînant des divergences graves dans les méthodes. L'histoire, s'il fallait

l'invoquer, montrerait que c'est l'attitude constante de la C. G. T., ses allures, impulsives, tumultueuses, effervescentes, qui ont écarté d'elle l'immense majorité des travailleurs, tous ceux, en particulier, qui croient à l'efficacité, à la nécessité de la morale chrétienne comme règle de conscience individuelle et base des relations sociales. Mentionnons seulement pour mémoire les brigades, les persécutions, les sévices auxquels, il n'y a pas si longtemps encore, les syndicalistes de la C. G. T. ne craignaient point de recourir, pour contraindre l'adhésion des travailleurs indépendants...

« La scission communiste est venue montrer, non sans brutalité, que le rêve de l'unité ouvrière était plus que jamais irréalisable, dans le monde moderne, divisé, sinon déchiré par des courants d'idées extrêmement prononcés. Ici encore, les catholiques sociaux ont fourni, depuis longtemps, la seule formule de solution : Le syndicat libre dans la profession organisée, c'est-à-dire un cadre de représentation corporative, dans lequel les syndicats de toutes tendances évolueront aussi librement que les partis politiques dans le cadre de la cité.

« Que des syndicats se réclamant de l'économie sociale chrétienne, aient le droit d'exister, distinctement, des syndicats socialistes ou communistes, cela est évident, mais nous devons rappeler que la jurisprudence a toujours consacré la légalité des groupements ainsi constitués ; mentionnons seulement deux arrêtés du Conseil d'Etat.

« Le premier, rendu le 11 août 1922, à propos du Syndicat des Dames employées de La Roche-sur-Yon et du Syndicat des Ouvrières de l'Habillement de Moullefont-le-Capif (Vendée), qui s'étaient vu refuser, en raison de leur prétendu caractère confessionnel, leur inscription sur la liste électorale pour le Conseil d'arrondissement de l'arrondissement de La Roche-sur-Yon de la Nation. Le second arrêté, du 19 décembre 1924, concernait un recours introduit par la Fédération Française des Syndicats d'Employés catholiques, contre un arrêté du Préfet de police. Le distingué commissaire du gouvernement, M. Cahen-Salvador, s'était exprimé ainsi :

« ...Ce n'est pas le caractère particulier de la Fédération, groupant exclusivement les syndicats qui adhèrent aux principes de la doctrine catholique qui pourrait lui ôter le droit qu'elle tient de la loi. Car le législateur a autorisé les personnes exerçant les mêmes professions ou des professions similaires à se grouper en raison de leurs affinités ou de la communauté de leurs préoccupations sociales.

« Les Syndicats chrétiens ont leurs raisons d'être, à la fois doctrinales et pratiques ; ils ont bien l'intention de continuer de vivre et d'agir, sans acrimonie ou hostilité préconçue, prêts à toutes les collaborations possibles, mais résolus à sauvegarder leur indépendance.

Gaston TESSIER.

Le Cardinal Dubois

Il serait peu compréhensible que les Syndicats chrétiens n'eussent pas un souvenir très spécial pour l'illustre disparu. Nous savons l'homme social que fut le Cardinal. Il voyait le syndicalisme chrétien se développer avec une particulière sympathie et n'hésitait pas à prendre la défense de notre mouvement lorsqu'il le voyait en butte à des attaques aussi pénibles qu'injustifiées. Nous lui devons une grande reconnaissance.

Fils fidèle des papes romains, le Cardinal Denois a été l'évêque de l'encyclique « Rerum Novarum ». A sa fermeté s'alliait une grande compassion pour toutes les souffrances. Il fut un véritable ami du peuple, du peuple dont il se plaisait à dire qu'il était sorti, avant d'arriver au plus haut sommet de la hiérarchie de l'Eglise. Et le peuple le vénérait, quoi qu'en puisse dire l'humanité, dont les écrits, particulièrement odieux en la circonstance, reflètent si peu les véritables sentiments de l'âme populaire.

« Devant le tombeau du Cardinal Dubois, la foule est venue s'incliner et prier ; par la voix de notre modeste feuille, nous nous unissons profondément, à cette foule.

Elections Prud'homales et à l'Enseignement technique

Remerciements

ELECTEURS, ELECTRICIENS,

Nous vous adressons un cordial et chaleureux MERCI pour les 2.403 suffrages que vous avez apportés dimanche dernier aux candidats TRAVAILLEURS CHRÉTIENS.

En 1920, notre premier élu avait SEPT VOIX DE MAJORITÉ sur les candidats cégétistes ; en 1926, notre avantage était de 281 voix. Dimanche, notre majorité a été de 343 voix au Conseil de Prud'hommes et 668 voix au Comité local de l'Enseignement technique. Ces chiffres se passent de commentaires et prouvent d'une façon indiscutable la progression constante de nos organisations syndicales. A Paris et dans nombre d'autres villes, les candidats de Travailleurs Chrétiens ont aussi obtenu des succès retentissants aux élections du 17 courant.

Nous plaçant uniquement sur le terrain de la défense professionnelle et de paix sociale, ayant conquis à Nantes les quatre sièges de la section prud'homale du Commerce (employés), nous avons ruiné la légende du syndicalisme révolutionnaire, nous avons montré que son monopole n'était pas intangible et qu'il y avait place pour une action syndicale inspirée d'esprit chrétien, de paix et de justice sociale.

Camarades employés ! Vous trouverez toujours en nous des défenseurs dévoués de vos justes revendications ; nous serons à tous, de quelque parti qu'ils soient, lorsqu'il s'agira de vous faire obtenir les améliorations légitimes de votre situation.

Merci encore et complet sur nous.

André DUHAMEL, Elisabeth GOUPILLE
Conseillers d'arrondissement.
Paul FOULON, Gustave PHESSÉ,
Membres de la Commission locale de l'Enseignement technique.

UN DÉFI

Nous donnons sous ce titre le texte de la dernière affiche de notre campagne pour les élections prud'homales :

ELECTEURS, ELECTRICIENS,

Nos adversaires du Syndicat des Employés des deux sexes nous lancent hautement un défi !

Après nous avoir accusés d'être logés par les patrons — affirmation gratuite, que nous démentons formellement : notre immeuble appartient à une Société civile, dont nous possédons nous-mêmes les trois quarts des actions ;

Après avoir jeté à tous les vents que nous imposons à nos membres la pratique rigoureuse de la religion — chose que nous démentons formellement encore : nous sommes des catholiques, mais nos Syndicats ne s'occupent que de questions purement professionnelles ;

Après toutes sortes d'élocubrations, nos adversaires nous mettent au défi de prouver par des faits qu'ils disent faux lorsqu'ils affirment que nous n'avons aucunement participé à des succès qu'ils ont obtenus à une époque — ils le disent eux-mêmes — où nos Syndicats n'étaient pas encore formés !

« Comment l'aurions-nous fait, si nous n'étions pas nés ? »

« Ça, c'est rudement fort !

Farceurs, doubles farceurs, nous ont-ils dit l'autre jour, fort mal à propos, d'ailleurs. TRIPLES FARCEURS, disons-nous à notre tour aujourd'hui, sans risquer d'exagérer.

Puis, ils nous accusent de mentir et de mentir sciemment. Voudraient-ils nous mesurer à leur aune ?

Nous ne mentons pas sciemment, nous ne mentons même pas du tout.

Nous ne disons pas, en effet, que c'est à nous que les Employés doivent toutes les améliorations qu'ils ont obtenues jusqu'à ce jour.

Ce sont nos adversaires qui mentent, car eux, ils disent cela, quand ils affirment que nous n'avons rien fait pour les Employés rien, moins que rien.

Où ! Camarades (!) adversaires, vous avez menti.

Vous avez votre part et nous avons la

notre : « Rendons à César ce qui appartient à César. »

Et d'abord, à vous. Honneur aux anciens, puisque vous êtes des anciens — remarquez que nous ne disons pas des fossiles !

A vous l'honneur, en 1902 et 1903, de certains accords concernant la fermeture des magasins ; à vous, si vous le voulez encore, une part de mérite dans la création de la section commerciale de prud'hommes à Nantes.

Nous vous félicitons de tout cela ! C'est très bien ! Mais, nous le répétons, pourquoi nous faire un grief de ne pas avoir participé à ces succès, puisque, comme vous le dites vous-mêmes, nous n'existions pas ?

« Non, en raison de la pression faite dans les magasins par les patrons, qui la continuèrent près des bureaux de vote, en établissant une permanence de patrons ou de leurs représentants. »

« Amis, vous en doutez-vous ? N'est-ce pas qu'elle est bien trouvée, celle-là encore ? »

« Et voilà ! Voilà surtout comment on dit la vérité ! N'est-ce pas que notre victoire nous apparaît plus belle encore, après cela ? »

A nous, maintenant, puisque vous êtes servis !

Et d'abord, cette fameuse SEMAINE ANGLAISE DANS LA NOUVEAUTÉ, qui vous revient toujours comme une « tarte à la crème » ! Vous ne niez PAS TOUT DE MÊME que vous n'avez réclamé les premiers et que nous ne l'avons obtenue AVANT LA PARUTION DU DÉCRET. Vous vous bornez à dire que le décret a paru après votre manifestation, pour faire croire que c'est à votre manifestation qu'il est dû.

Elle est bien bonne, celle-là encore ! Vous allez peut-être un de ces jours nous dire aussi, un peu comme Chantecler, mais moins poétiquement — lequel croyait par son chant faire lever le soleil — que si une cheminée tombait après votre passage, sur le trottoir, c'est vous qui l'auriez fait tomber !

Non, le décret n'est pas dû à votre manifestation, à laquelle nous n'avons pas voulu participer, pour diverses raisons, entre autres parce que vous ne nous aviez pas consultés pour son organisation et que vous lui faisiez perdre son caractère corporatif en y invitant tous les ouvriers de Nantes. Le décret est dû aux multiples démarches que nous avons fait faire à nos parlementaires pour combattre une certaine force d'inertie que nous connaissons et que nous ne voulons pas juger ici.

Mais est-ce là notre seul succès ? Nous nous en vaudrions.

D'abord, cette force que nous avons acquise et qui s'accroît sans cesse, grâce à l'augmentation continue de nos effectifs, n'est-ce rien cela ?

Cette force qui nous permet de rendre des services considérables à une légion d'employés, que nos interventions individuelles ont souvent tirés d'embarras, et parfois de la misère, n'est-ce rien cela ?

Vous êtes les seuls à défendre les employés ? Les avez-vous toujours défendus comme votre devoir vous le commandait ? Avez-vous déjà oublié votre lâchage, il y a quelques années, lorsque nous menions ensemble une campagne pour l'augmentation des salaires dans le Commerce de DÉTAIL ? Lâchage qui a fait tout échouer.

Avez-vous encore oublié votre refus, en janvier 1927, d'assister à la réunion mixte que nous devions avoir avec les patrons, des magasins de mercerie et tissus en gros pour une nouvelle question d'augmentation de salaires ?

Vous avez la mémoire courte, paraît-il ? Les employés de ces derniers magasins ne l'ont pas, eux !

Ils se souviennent encore que c'est nous qui avons entrepris la campagne qui a abouti à leur obtenir QUATRE MOIS DE SEMAINE ANGLAISE PAR AN.

Et ils sont venus nous trouver, nous ET NON PAS VOUS, pour que nous la leur obtenions maintenant pour une plus longue durée.

QUI DONC A LA CONFIANCE DES EMPLOYÉS ?

ployés ? Voulez donc que ce n'est pas vous.

Et que de choses nous pourrions ajouter si la place nous le permettait.

Vous nous avez défiés, Camarades (!) du Syndicat des employés des deux sexes, voilà notre réponse.

En répondant, point par point, à toutes vos sottises, nous vous avons fait là, soyez-en persuadés, beaucoup d'honneur. Mais, il le fallait pour éclairer l'opinion générale qui, devant vos affirmations successives et non démenties, aurait pu s'égarer.

Nous nous excusons auprès de nos amis, qui n'avaient pas besoin de ces précisions pour savoir à quoi s'en tenir et qui voteront de tout cœur encore une fois pour nos Candidats.

Comme nous nous y attendions, nos quatre candidats ont été élus à une majorité écrasante.

Mais, est-ce bien là véritablement un succès ?

Il paraît que non !

« Non, en raison de la pression faite dans les magasins par les patrons, qui la continuèrent près des bureaux de vote, en établissant une permanence de patrons ou de leurs représentants. »

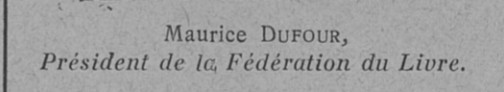
« Amis, vous en doutez-vous ? N'est-ce pas qu'elle est bien trouvée, celle-là encore ? »

« Et voilà ! Voilà surtout comment on se console ! Voilà surtout comment on dit la vérité ! N'est-ce pas que notre victoire nous apparaît plus belle encore, après cela ? »

A. B.

Où ! des Syndicats Chrétiens

« Où ! mille fois où, des Syndicats chrétiens, parce que, quoi qu'en dise ou en puisse dire le camarade Laugerotte, Keuffer, l'apôtre du syndicalisme à la C. G. T., nous sommes restés chrétiens et syndicalistes. Ce fut — et honneur à sa mémoire — un brave homme et un brave syndique.



Maurice DUFOUR,
Président de la Fédération du Livre.

Mais nous sommes obligés de constater, et cela depuis de longues années, que les journaux syndicaux de nos excellents camarades cégétistes, fourmillent de caricatures et de petites histoires qui ne peuvent que froisser et nos convictions et nos sympathies. Ce ne sont donc pas les syndiqués chrétiens qui sont responsables de leur existence propre, mais bien ceux qui n'ont pas su respecter les croyances de leurs camarades de travail. Croyez-vous, vraiment, amis, qu'il soit possible à un cœur bien trempé d'entendre bafouer ce qui vous tient au cœur autant que votre vie même, ce que le chrétien considère comme la source de toute vie spirituelle et la promesse d'une vie meilleure ; d'entendre journellement la gouailler et le sarcasme s'acharner sur des hommes qui sont nos directeurs choisis et aimés, et, de plus, nos amis ? Pour moi, je ne le crois pas, et c'est la première des raisons qui me fait dire : Où ! des syndicats chrétiens !

Et, cependant, combien de nos camarades syndiqués à la C. G. T. et même à la C. G. T. U. allèrent, comme nous, dès leur naissance, à la source baptismale, gage de vie féconde, combien firent leur première communion, assurance de leur complète fraternité avec le Maître.

Combien se sont mariés à l'église et combien y passeront en allant à leur dernière demeure. Combien de ceux-là, dis-je, firent comme nous partie des œuvres de jeunesse et les abandonnèrent pour ne pas

y avoir trouvé les organismes d'appui nécessaires pour leur vie professionnelle. Croyez-vous véritablement que ces camarades, ayant trouvé cela dans nos patronages d'écoliers ou d'apprentis et dans nos cercles de jeunes ouvriers, les auraient abandonnés. Voilà pourquoi je pense et penserai toujours que nous devons rester dans nos œuvres et y apporter notre esprit de fraternité ouvrière et je crois que c'est là une seconde raison, et non des moindres, pour dire : « Eh oui ! des syndicats chrétiens ! »

Est-ce de notre faute si, pour la poursuite de visées politiques et égoïstes, on nous a montré du doigt, nous autres catholiques, et dépeints comme des rétrogrades, alors que ceux-là même qui nous désignent ainsi ne sont que de pâles et peu intelligents plagiaires de nos doctrines. Est-ce notre faute si, moins psychologues ou moins perspicaces que les dirigeants des « Trades-Unions » anglaises, ceux de nos syndicats politiques ayant fait de l'anticléricalisme et nous ayant crié : « Racca ! » nous avons éprouvé que leur fraternité n'était qu'un vain mot et nous avons organisé notre syndicalisme de collaboration et de collaboration complète. Ils ont beau, ces geais parés des plumes du paon, affirmer que nous ne sommes pas des travailleurs comme les autres, ils sont bien obligés, là où notre vie se manifeste vraiment (voyez Caen, Rouen, etc), de collaborer avec des camarades à qui, de plus en plus, ils seront forcés de reconnaître des qualités vraiment professionnelles et à qui ils ne peuvent refuser leur sympathie. Collaboration que nous voudrions toujours, en raison de notre doctrine même, de plus en plus fraternelle, véritablement respectueuse des convictions de chacun. Syndiqués chrétiens, ne nous laissons pas brimer, et aimons nos compagnons de travail ; montrons-leur que nous avons le droit de dire : « Où ! des Syndicats chrétiens ! »

Quant à nous, forts de nos raisons de croire et d'espérer, SYNDIQUÉS DU LIVRE, travaillons à l'organisation de nos professions : typographe, lithographe, graveur, papetier, brocheur, relieur et autres ; pénétrons-nous de cette idée que, sans organisation de la profession, tous les efforts seront vains et que la première organisation à perfectionner, c'est le syndicat ouvrier. Vraiment défenseur de l'ouvrier, faisant de celui-ci, si j'ose dire, un amoureux de son métier et le frère de celui qui l'aime comme lui. Soyons prêts par notre savoir à collaborer loyalement, fraternellement, chrétiennement, avec tous ceux qui ne nous repousseront pas, ouvriers et patrons. Eh ! oui, je lâche le grand mot, les « patrons » ; la C. G. T. y vient et, découvrant enfin le soleil et la lune, a affirmé bruyamment sa politique de collaboration avec les « patrons ». Espérons que, nous dérobant, une fois de plus, nos principes, ils veuillent bien considérer qu'ils peuvent collaborer avec nous et que, comme toute, pour cela, il est nécessaire, de toute nécessité, qu'il y ait, mais oui, des Syndicats chrétiens !

M. DUFOUR,
Président de la Fédération du Livre.

3^e CONGRÈS DU LIVRE (C.F.T.C.)

Pour la troisième fois depuis le 19 avril 1926, date de sa fondation, la Fédération des Syndicats professionnels des Travailleurs du Livre (C.F.T.C.) a tenu son Congrès statutaire à Paris, au siège des syndicats chrétiens, 5, rue Cadet, les 19 et 20 octobre 1929.

Le rapport moral et financier, présenté par M. Dufour, président fédéral, fit ressortir les progrès accomplis depuis le précédent Congrès : la Fédération groupe maintenant 20 syndicats départementaux ou régionaux, et la revue Le Professionnel du Livre, publiée par la Fédération, est diffusée dans 39 départements. Au cours de l'exercice, deux contrats collectifs ont été signés, par les sections de Caen et Rouen, avec les Chambres syndicales patronales.

Le Congrès, répondant à la recommandation du Ministère du Travail, a voté un règlement définitif de Caisse fédérale de chômage, réassurant ainsi les caisses syndicales existantes.

Après avoir entendu les rapports sur : Les Congés payés, par E. Briot ; La Journée anglaise, par P. Laverdant ; Le Label fédéral, par V. Biaobos, les délégués adoptèrent de nombreux vœux et désignèrent les membres du Comité fédéral chargés de diriger la Fédération jusqu'au prochain Congrès, fixé à la Pentecôte 1931.

VISITEZ A NANTES LES GRANDS MAGASINS **DECRÉ** LES PLUS IMPORTANTS ET LE MEILLEUR MARCHÉ

Enfin, le dimanche 20, un certain nombre de délégués visiteront la Bibliothèque des Arts graphiques, établie par la Ville de Paris, 80, boulevard du Montparnasse.

UNION REGIONALE

ASSEMBLEE GENERALE DU CONSEIL DU 15 DECEMBRE

Ordre du jour :

1. Lecture du procès-verbal de la dernière réunion.
2. Lecture de l'activité de l'U. R. depuis la réunion du 15 septembre dernier.
3. Rapport financier de l'U. R.
4. Congrès Régional de l'U. R. à Châtelleraut en 1930.
5. Compte-rendu du Comité National du 20 octobre.
6. Propagande : Résultats de la tournée de Pérès ; ce qu'il reste encore à faire.
7. Le Document Romain.
8. Journal syndical.
9. Elections prud'homales et à l'Enseignement technique.
10. Renouvellement du bureau de l'U. R.
11. Assurances Sociales.
12. Questions diverses.

Tous nos syndicats ont remarqué l'importance de l'ordre du jour. Nos succès au cours de cette année, tout dernièrement encore aux élections prud'homales, le document romain, le passage de notre ami Pérès, les nombreuses adhésions que nous enregistrons ces temps-ci, notamment chez les jeunes, nous ont un précieux encouragement pour l'avenir, et nous commandent de nouvelles méthodes d'action syndicale. Aussi prions-nous instamment tous nos syndicats de se faire représenter à cette réunion. (Voir art. XVII des statuts).

Jardins Ouvriers

Dans un discours prononcé à Lille, M. Loucheur vient d'annoncer comme prochain le dépôt d'un projet de loi qui permettra aux Sociétés d'habitation à bon marché d'acheter de vastes terrains, qu'elles convertiront en jardins ouvriers. D'autre part, l'Etat pourra consentir des prêts à 2 % aux ouvriers désireux d'acquiescer un jardin.

Le temps n'est peut-être plus si éloigné désormais où l'on pourra, dans notre région, donner suite au projet présenté par notre camarade Beillevaire, en Conseil de l'Union Nantaise, le 14 mai dernier. Beillevaire projetait en effet de faire acheter par la Maison Familiale, aux abords de la ville de Nantes, un terrain de 2 ou 3.000 mètres carrés, qui serait ensuite divisé en un certain nombre de lots, lesquels seraient attribués, soit au moyen d'une loterie, soit par quelque autre moyen à étudier, à des membres de nos syndicats. Malheureusement, notre camarade n'ayant pas, comme Loucheur, le moyen d'alléger les nouvelles charges financières que ce projet devait entraîner pour l'Union Nantaise, aucune suite immédiate ne put lui être donnée.

Nous demandons à tous les membres de nos Syndicats nantais, que cette question intéresse, maintenant que nous entrevoions la possibilité de réaliser ce projet, et de rendre ainsi de nouveaux services à nos amis, de bien vouloir nous faire part de leurs suggestions.

Des Types...

UN AS DE LA « VIEILLE » C. G. T.

Le camarade Vandeputte, grand AS de la Fédération du Textile de la « vieille » C.G.T., a fait, à Hazebrouck, une conférence contre les Syndicats « jaunes chrétiens » qui « veulent diviser les travailleurs ».

Vieille rangaine, vieux arguments à l'usage de ceux qui n'ont rien appris et rien compris relativement au problème de l'unité prolétarienne.

Le plus beau, c'est que le Vandeputte a déclaré, suivant le *Peuple* du 31 août, que les Syndicats chrétiens n'ont « jamais revendiqué » de « réformes ouvrières », qu'ils « n'ont jamais été que des pépinières de jamaïsses au service du patron » et « se sont toujours mis du côté des exploités pour enfreindre les lois sociales ».

Le Vandeputte — qui ne doit pas lire les rapports annuels de M. Albert Thomas

— ferait bien d'éclairer sa lanterne au phare du B.I.T. Cela lui épargnerait le ridicule de raconter de pareilles énormités.

Enfin, il gagnerait à prendre quelques leçons de médecine et d'histoire naturelle et... syndicale. Il saurait alors que la « jamaïsse » ne se cultive pas dans les « pépinières » de la C.F.T.C., mais qu'elle est une maladie du foie, très fréquente à la C.G.T., en particulier dans le Nord, et plus particulièrement encore dans la Fédération Textile.

UN DES « LIBERAUX » DE LA MEME MAISON

Le citoyen André Février, député socialiste du Rhône, fait les articles « spirituels » dans le quotidien de la C.G.T.

Il s'en prend tantôt à celui-ci, tantôt à celui-là, et dépense à ce petit jeu plus d'esprit à lui seul que tous les autres rédacteurs du *Peuple* réunis (ce qui, d'ailleurs, n'est pas beaucoup dire).

Le 8 août, il s'en est pris au Pape. C'était à propos de la première sortie du Souverain Pontife. Le citoyen Février a écrit, entre autres gentillesses :

« Le Pape a mis un pied sur Rome. »
« Il en aura bientôt mis quatre... »
« La grande force spirituelle de l'Eglise est désormais au service de la plus ignoble des oppressions. »

« La chanson qui berça l'humanité n'est plus qu'une pauvre complainte d'agonie nées devant la cravache du despote. »
Enfin, le drôle prophétise « la cabute de ces deux ténébreuses puissances associées pour les plus noirs desseins ».

Comme on le voit, rien ne peut être plus agréable à des consciences catholiques et à des âmes religieuses que les élocutions du sieur-député Février, qui traite l'histoire comme Vandeputte la vérité.

Après cela, on nous dira : « Venez donc à la C.G.T. ; on y respectera vos croyances ; on n'y froissera aucune de vos délicatesses religieuses. »

Il est vrai que ces gens-là s'imaginent peut-être que les catholiques sont des enfants qui acceptent très bien qu'on insulte leur Mère.

...Et cela donne, mieux encore que leurs goujateries consciencieuses, la note exacte de leur libéralisme et la mesure de leur intelligence.

Souscription

pour nos camarades des Chantiers de la Loire de Saint-Nazaire

Union Régionale de l'Ouest.....	300 »
Union Nantaise.....	200 »
Syndicat des Employés.....	100 »
Quête à la séance du 23 novembre (Conférence Pérès).....	213 »
Syndicat d'Indret.....	100 »

Nécrologie

L'Union Centrale des Syndicats professionnels féminins de l'Abbaye est en deuil, et tous les cœurs ont éprouvé à l'unisson le même sentiment douloureux à la nouvelle de la mort de Mlle MARGUERITE DECAUX, fondatrice et première présidente des Syndicats féminins.

Présidente elle-même du Syndicat des Institutrices, Mlle Decaux a mis au service de l'apostolat syndical, avec son immense valeur intellectuelle, toute l'intensité de sa foi et de sa charité chrétiennes. Sœur Milcent et elle étaient bien faites pour se comprendre, et, s'étant comprises, elles ont travaillé de concert à l'organisation et à l'extension des Syndicats féminins chrétiens, dans l'esprit de justice et de charité de l'Evangile.

Combien d'âmes ont-elles sauvées par cette forme d'action sociale, la seule qui, à notre époque, puisse réussir dans les milieux du travail ? C'est le secret de Dieu qui, le 13 novembre, rappela à lui Sa fidèle servante, notre présidente d'honneur, pour la réunir à sa chère Sœur Milcent.

Nous avons confiance que les syndiquées, toutes nos syndiquées, voudront s'unir en une fervente prière pour le repos de l'âme de celle qui leur a fait par avance tout le bien que le Syndicat leur apporte.

La messe d'ouverture de l'assemblée générale du dimanche 1^{er} décembre sera dite à son intention à 7 heures et demie, 8, rue Saint-Jean, à la chapelle des Filles de la Charité, dont Sœur Milcent fut à Paris l'un des membres les plus éminents.

Les Messages de la Région

Loire-Intérieure

NANTES

UNION NANTAISE

Visite de Jean PÉRÈS

Samedi soir, 23 novembre, l'Union Nantaise des Syndicats de Travailleurs chrétiens avait organisé Salle Saint-Michel, 6, rue de Bel-Air, une grande réunion de propagande, avec le concours de Jean Pérès, secrétaire général adjoint de la C. F. T. C., et propagandiste ouvrier confédéral.

Devant une nombreuse assistance, M. Buerne, président de l'Union Nantaise, présenta le conférencier : ouvrier manuel, militant de la première heure, qui par un labour acharné et un dévouement inlassable s'est élevé à la hauteur d'un grand conférencier.

Pourquoi des Syndicats chrétiens ?

Pérès commença par exposer la nécessité des syndicats, et expliquer pourquoi les Travailleurs n'ont pas apporté autant qu'on l'eût espéré leur adhésion aux organisations syndicales en général. C'est que les Travailleurs ont été déçus : dans les autres groupements syndicaux la politique a tenu plus de place que les préoccupations professionnelles ; ces organisations ont souvent servi de tremplin à leurs chefs pour satisfaire leurs propres ambitions ; la lutte des classes y était posée en principe ; et au lieu de respecter les convictions philosophiques et religieuses, on s'efforçait de faire triompher le matérialisme de Karl Marx, en brimant les chrétiens.

Les premiers syndicats chrétiens

C'est pourquoi ceux-ci durent se grouper et créer entre eux des organisations professionnelles. Lyon vit le premier groupe, en 1886, puis Paris, en 1887. Quelle audace et quel cran il a fallu aux premiers pionniers de ces organisations ! A cette même époque, Léon Harmel, patron social incomparable, conduisait de son côté des pèlerins ouvriers aux pieds du grand pape Léon XIII. Et Albert de Mun menait ses campagnes en faveur de l'amélioration du sort des ouvriers.

Le mouvement syndical chrétien

Et voilà qu'est lancée aux quatre coins du globe l'immortelle *Encyclopédie* « Béni soit le nom de Dieu » de Léon XIII, sur la condition des ouvriers, et dans laquelle est proclamée la légitimité des Syndicats chrétiens.

En Allemagne, en Belgique, en Hollande, en Autriche, le mouvement syndical chrétien s'accroît alors de façon considérable. Mais en France, pour diverses raisons (dissensions intestines, incompréhensions), il végète encore longtemps. A la déclaration de la guerre, quelques groupes existaient cependant, mais ils disparaissent presque totalement pendant la tourmente.

LA C.F.T.C.

Un an après la guerre, des délégués des syndicats de la France entière, militants et dirigeants pleins d'ardeur, fondèrent à Paris — c'était en novembre 1919 — la Confédération Française des Travailleurs chrétiens (C.F.T.C.), sous la présidence de Jules Zirinheld, le plus grand des syndicalistes chrétiens. La C.F.T.C. comptait alors environ 200 groupes avec 20.000 cotisants, et n'avait pu faire dire à cette date que 4 conseillers prud'hommes. Les progrès réalisés depuis cette époque font ressortir en 1928 plus de 800 groupes, avec plus de 130.000 membres, dont n moins 100 conseillers prud'hommes.

La vraie figure du syndicalisme chrétien

Quelles idées erronées ne s'est-on pas fait, et ne se fait-on pas encore, même parmi nos coreligionnaires, sur le syndicalisme chrétien !

Nos syndicats ne sont pas uniquement des machines à revendications. S'ils n'étaient que cela, ils n'auraient pas raison d'exister.

Ils présentent dans leur activité quatre aspects différents.

Ils sont d'abord une œuvre de FORMATION. Formation professionnelle, pour permettre au Travailleur d'acquiescer la compétence indispensable au rendement qu'on lui demande et à la rémunération qu'il désire. Les syndicats ont créé pour cela des cours professionnels.

Formation économique et sociale aussi : études sur le salaire, le contrat de travail, la propriété, l'Etat, etc. C'est là le but des cercles d'études, et des écoles normales de dirigeants.

Formation doctrinale encore, pour apprendre ce que l'Eglise a fait pour les Travailleurs : abolition de l'esclavage, relèvement moral de la femme, organisation des corporations, etc. On y parvient encore par les cercles d'études.

Et c'est encore par ce moyen que l'on peut se familiariser avec la législation sociale, base des revendications que l'on est appelé à présenter.

Les syndicats font également acte de CONSOLIDATION, en s'appliquant à faire appliquer les lois sociales dont il vient d'être question : loi de 8 heures, repos hebdomadaire, semaine anglaise, etc.

Un troisième aspect sous lequel se manifeste l'activité des syndicats chrétiens, c'est l'ORGANISATION DES SERVICES PRATIQUES : cours professionnels, services de placement, services de consultation juridique, caisses de secours mutuels, caisses de chômage, caisses de prêts gratuits, villégiatures, services d'escomptes sur factures, etc.

Enfin, ils font aussi œuvre de REVENDICATION, le cas échéant, lorsque la justice le réclame, avec dignité et énergie, auprès de qui de droit. Ils n'hésitent pas de proclamer aux amis la grève, mais quand ils ont reconnu qu'elle est juste, qu'elle est opportune, et après avoir épuisé tous les autres moyens de conciliation.

La marche victorieuse des syndicats chrétiens

En conclusion, Pérès dit sa confiance dans cette marche victorieuse des syndicats chrétiens dont parlent le titre de sa conférence, car étant donné tout ce que l'on a pu faire jusqu'ici avec des moyens précaires et malgré des obstacles sans nombre, maintenant que certains de ces obstacles ont disparu, et que nous avons l'encouragement de la plus Haute Autorité qui soit dans le monde, les plus beaux espoirs sont permis.

Le conférencier fut longuement applaudi, et M. Buerne, en le remerciant, passa que ses paroles avaient trouvé un écho dans tous les cœurs, et que ses enseignements ne seraient pas perdus.

La soirée se termina par quelque chants et monologues, suivis d'une charmante saynète, le tout dû aux soins de notre ami, M. Touveron, qui voulut bien encore une fois payer de sa personne en faveur de nos organisations. A lui et à tous les amis qui l'ont secondé en cette occasion nos plus sincères remerciements.

SYNDICAT DU LIVRE

Reconstitution du Syndicat

Dans le but de reformer le Syndicat du Livre, pratiquement inexistant depuis 1923, un certain nombre de Travailleurs du Livre, sur convocation du camarade Beillevaire, se sont réunis le dimanche 17 novembre, au siège de l'Union Nantaise, 6, rue de Bel-Air.

Après un bref exposé de la situation, Beillevaire donna le compte rendu du dernier Congrès de la Fédération du Livre, tenu à Paris les 19 et 20 octobre dernier.

Le camarade François, président du Syndicat, exposa alors les raisons toutes personnelles qui l'empêchaient de conserver la présidence du syndicat, et donna officiellement sa démission.

L'Assemblée procéda alors au renouvellement du Conseil syndical. A l'unanimité le camarade Bachelier fut réélu et les camarades Ravain, Sicard, Oger Joseph et Gratias furent élus. A leur tour, ils composèrent leur bureau, comme suit : Président, Bachelier ; secrétaire, Oger ; trésorier, Gratias.

Le nouveau président, après un court

échange de vues, proposa la révision de quelques dispositions des statuts et la réunion d'une Assemblée générale extraordinaire pour décembre, ce qui fut adopté.

La séance fut alors levée, et chacun se retira, plein de confiance dans l'avenir du nouveau syndicat.

SYNDICAT DES DAMES EMPLOYÉES

La Vie Syndicale

Nous sommes heureuses de souligner ici le succès de nos candidats aux élections du Conseil des Prud'hommes, et en votre nom à toutes, nous félicitons Mlle Goupille et M. Duhamel de leur beau triomphe.

Le 24 novembre, le Syndicat de La Montagne nous a fait l'honneur de nous inviter à la bénédiction et à l'inauguration de sa maison syndicale. C'est avec grand plaisir que nous nous y sommes rendues. Nous ne savons lequel louer davantage, de l'organisation impeccable de la journée, des belles et bonnes choses qui y furent dites, ou de l'accueil fraternel qui nous a été fait. Merci à M. Nicolas et aux syndiqués de La Montagne, qui nous ont fait passer une aussi agréable journée.

SYNDICAT DE L'AIGUILLE

Fête Patronale

Le 20 octobre dernier, le Syndicat de l'Aiguille, section Lingerie, célébrait sa fête patronale. Bien que l'événement soit déjà un peu ancien, il ne conviendrait pas de passer totalement sous silence une journée qui fut bonne, n'entend pas, et ce bref compte rendu, n'eût-il pour résultat que de rappeler à celles qui les ont éprouvées les bonnes impressions de ce jour, il aurait encore son utilité. N'est-il pas juste d'ailleurs d'exprimer une fois de plus notre gratitude aux deux orateurs qui voulurent bien, avec leur amabilité coutumière, répondre à notre invitation ? M. le chanoine Ménard, directeur des Œuvres diocésaines, et M. l'abbé Ollivier, ancien chapelain des Carmes ?

A L'EGLISE

M. le chanoine Ménard, toujours infatigable, pendant la messe célébrée dans la basilique Saint-Nicolas, dans une chaude allocution, eut la délicate attention de rappeler que le Syndicat de l'Aiguille est l'œuvre sociale canonique de Nantes la plus ancienne, premier et excellent fruit dans notre ville de l'Encyclique *Rerum Novarum* : ce qui lui vaut la sympathie générale, mais ce qui lui crée aussi des devoirs. Les syndiqués de la section Sainte-Marie le savent, et elles continuent à s'en acquiescer à l'honneur de leur Syndicat, si elles veulent bien habituellement fixer leur regard sur leur céleste patronne, la Sainte Vierge. Femme d'ouvrier, mère d'ouvrier, qui elle-même s'occupe des plus humbles travaux, elle est un modèle parfait des vertus que doivent pratiquer les syndiquées au cours de leur modeste existence. De Marie, elles apprendront à se résigner, à se dévouer, à s'aimer plus encore : leur vie n'en sera que plus riche, et plus féconde. Pieux conseils qui seront, sans nul doute, pleinement suivis.

A LA SALLE SAINT-MICHEL

Le soir, salle Saint-Michel, la section de la Lingerie se réunissait de nouveau au complet. Etaient présents et entouraient notre vénérée présidente, M. l'abbé Ollivier, M. l'abbé Ollivier, ainsi que M. Buerne, président de l'Union Régionale, et Mlle Drouard, présidente des Dames employées, qui, tous deux, avaient voulu, par leur présence, donner une nouvelle preuve de leur sympathie pour notre Syndicat. Il n'y manquait que M. le Curé de Saint-Nicolas, dont l'absence fut regrettée de tous, mais retenu par de pressantes occupations paroissiales, il ne put être avec nous, ce soir-là, que par la pensée et par le cœur.

Après un rapport financier très détaillé lu par Mlle Vineau, qui nous donna de la vie de la section les aperçus les plus ré-

confortants, la parole fut donnée à M. l'abbé Ollivier, qui, en termes simples et tout remplis de zèle apostolique, sut montrer à son sympathique auditoire comment, de leur vie laborieuse et pénible, des travailleuses devaient faire une vie de piété et d'union habituelle avec Dieu. Aucun sujet ne pouvait être plus pratique ni plus bienfaisant. Aussi M. l'abbé Ollivier voulut-il, en lui exprimant les siens, se faire l'interprète des sentiments que sa parole venait de susciter dans nos cœurs et former le vœu que l'orateur puisse conserver longtemps, malgré les ans et les travaux, une jeunesse inaltérable mise si aimablement toujours au service du bien.

La fête s'acheva dans une partie concert très appréciée, où les chants exécutés par les sociétaires furent sagement entremêlés aux morceaux de violon et de piano les mieux choisis. Chacune alors s'en alla en fredonnant encore, au soir de cette bonne journée, le refrain de notre chanson syndicale :

C'est un Syndicat parfait, C'est un Syndicat qui m'plait.

et très certainement on l'aimait mieux encore !

INDRET

SYNDICAT DE LA MARINE

Inauguration d'une « Maison Syndicale » à La Montagne

Le Dimanche 24 Novembre, c'était grande fête chez les ouvriers chrétiens de La Montagne et d'Indret. Ils inauguraient, en effet, une maison syndicale et avaient organisé un très beau programme pour cette journée sociale.

La fête était présidée par M. Jean Pérès, secrétaire général adjoint de la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens, et par M. Léon Buerne, président de l'Union Régionale des Syndicats Chrétiens de l'Ouest.

LA MESSE

La journée commença à 7 heures, par une messe célébrée en la paroisse de Notre-Dame de La Montagne, à l'intention des adhérents et de leurs familles.

A l'Evangile, M. l'abbé Gauthier, le pasteur si aimé de la paroisse, monta en chaire et, avec son talent et sa simplicité habituelles, prononça une allocution de circonstance sur le syndicalisme chrétien.

L'abbé Gauthier annonce à ses paroissiens que tout à l'heure, lorsqu'il bénira la maison syndicale, il représentera l'Eglise canonique qui permet aux ouvriers chrétiens de défendre leurs intérêts et de conserver la foi et la morale.

Le prédicateur rappelle ensuite ce que l'Eglise a fait pour les ouvriers. Il termine en indiquant que si depuis 1872, les ouvriers se sont heurtés à de nombreux écueils, la restauration sociale est proche et l'entente entre l'employeur et l'employé sera établie sur la justice, accommodée par la charité.

A l'Offertoire et à la Communion, Mlle Monnier chanta l'« Ave Maria » de Franck et l'« Agnus Dei » de Bizet. Mme Durand tenait l'harmonium. A l'élévation, M. Bernier interpréta l'« Ecce Panis », de J.-S. Bach.

LA SEANCE D'ETUDES ET LA BENEDICTION DE LA « MAISON SYNDICALE »

Vers 8 h. 15, après un petit déjeuner à la bibliothèque paroissiale, les ouvriers de La Montagne et d'Indret se rendaient à la Maison Syndicale.

Sise dans la rue des Grandes Vignes, sur le sommet de La Montagne, à quelques minutes de l'église, la Maison Syndicale possède le haut pavillon français.

A l'intérieur, des guillemets tapissent les murs tout frais blanchis. Quatre écussons portant les initiales : C. F. T. C., supportent des faisceaux de drapeaux tricolores.

Au fond de la salle se dresse l'esplanade surmontée de la photographie de S. S. Léon XIII, le pape des ouvriers, et plus haut encore, le Crucifix étend ses bras miséricordieux.

Après avoir examiné la bâtisse, M. Léon Buerne prend place sur l'estrade. Il est entouré de MM. Jean Pérès ; Le Gall, président du syndicat professionnel d'Indret ;

Quelques effluves du « Parfum de Rome »

NOTES DE PÈLERINAGE

Nous renonçons à décrire le Forum. C'est là que se vivait l'existence des Romains d'autrefois ; c'était le centre de la vie impériale, de la vie politique, de la vie religieuse, de la vie économique. Là se trouve la Voie Sacrée, par laquelle les vainqueurs étaient conduits au Capitole, qui domine le Forum ; c'est là qu'étaient réunis tous les temples, basiliques, etc., consacrés aux faux dieux ou élevés en l'honneur de personnages de marque ; c'est là que se tenaient les boutiques, les marchés ; c'est là et aux alentours qu'étaient construits les Thermes ou bains, les Romains d'autrefois passant une grande partie de leur existence dans leurs bains et dans les salles diverses qui en constituaient l'ensemble ; c'est là qu'étaient les habitations, dont on a retrouvé des parties entières fort bien conservées, entre autres la maison de Livie, femme de l'empereur Auguste. Si le Forum paraît, il pourrait dire, en s'appliquant la forme du vers du grand Corneille : « Rome, la Rome antique, était toute où je suis ».

Pour visiter le Forum, il faudrait, non pas des heures, mais de longues et nombreuses journées ; plus on avance, plus on rencontre de sujets d'admiration et d'étonnement. Les arcs de triomphe, les colonnes, les constructions voûtées, voire les peintures admirablement conservées, obligent le visiteur charmé à marquer un temps d'arrêt. Plus on voit, plus on voudrait voir !

Et pourtant, il faut se hâter, car la réception à l'ambassade est à 17 heures. Nous ne voulons cependant pas quitter ces parages sans aller, en sortant du Forum, visiter la prison Mamertine, où furent enfermés Saint Pierre et Saint Paul pendant huit ou neuf mois avant de subir leur martyre. Ils y convertirent leur geôlier, et le baptisèrent avec l'eau d'une source qui jaillit miraculeusement, et qui existe toujours au milieu de cette horrible prison qu'est le cachot inférieur. Car la prison se compose de deux étages superposés. On ne pénétrait autrefois dans la partie en sous-sol que par un trou circulaire

percé dans la voûte. La colonne de pierre à laquelle les apôtres étaient enchaînés existe toujours, et sur un mur on voit l'endroit où, dit-on, le visage de Saint Pierre a laissé son empreinte un jour qu'il subissait les brutalités de ses geôliers. L'on éprouve une indicible émotion à trouver dans cet horrible cachot où la nuit si longtemps celui dont le Maître avait fait la pierre angulaire de son Eglise.

Cinq heures ! Nous nous retrouvons à certain nombre à la brillante réception de l'ambassade de France auprès du Vatican, M. et Mme de Fontenay font à Palais Taverna le plus cordial accueil leurs invités. A côté des plus hautes personnalités religieuses, de l'éclat de la colonie française à Rome et de la haute société italienne, se trouvent le Comité directeur du Pèlerinage et une proportion importante de travailleurs. M. Deleour Haillot exprime à l'ambassadeur et à M. de Fontenay la reconnaissance des pèlerins pour toute la sollicitude dont ils le ont entourés, pour le prestige qu'ils donnent à la France auprès du Vatican, pour leur accueil infiniment gracieux, et leur offre les vœux de tous. L'ambassadeur répond de façon charmante, en évoquant le souvenir du « Bon Père » qu'il a parfaitement connu alors que lui-même était

attaché d'ambassade à Rome ; il parle de l'encyclique *Rerum Novarum* et de Léon XIII, dont le grand pape Pie XI continue la politique.

Après avoir joui de ces allocutions, qui ont été un vrai délice pour les auditeurs, les pèlerins sont invités à s'arrêter devant un buffet admirablement servi, après quoi ils quittent le Palais Taverna, où M. et Mme de Fontenay leur serrent la main à tous.

A cette réception, nous avons eu le plaisir de rencontrer certaines personnalités des Caisse rurales nantaises ; M. l'abbé Mahjais, Mme et M. Pierre Baranger, M. Bastard, qui sont venus à Rome par le train circulaire.

Au diner de ce jour, le Père Danset nous indique l'heure de l'audience du Saint-Père le lendemain : 18 heures. Il donne quelques indications à ce sujet, et prie les pèlerins de se trouver à 17 heures et demie, en rangs et en bon ordre, devant la Porte de Bronze. Nous sommes émus profondément à la pensée de nous trouver le lendemain devant le successeur de Pierre.

Ce lendemain, lundi de la Pentecôte, débute par la messe jubilaire, célébrée à Saint-Ignace par Mgr d'Herbigny, qui adresse la parole aux pèlerins, parlant de

la mission donnée par Notre-Seigneur à saint Pierre, du règne glorieux du pape actuel, de son action féconde, et les exhortant à rester toujours profondément attachés à l'Eglise et au Saint-Père.

Le reste de la journée étant libre en attendant l'heure de l'audience, notre groupe en profite pour visiter quelques églises dignes d'intérêt, et de bonne heure nous nous préparons pour l'audience. En attendant, nous retournons à Saint-Pierre. Nous avions déjà fait maintes visites à la basilique, mais peut-on se lasser de visiter Saint-Pierre ? et n'y découvre-t-on pas toujours de nouveaux sujets d'admiration, de nouveaux objets de vénération ?

Tout le monde sait que la Basilique Vaticane a été élevée sur le tombeau où le corps de saint Pierre fut enseveli après son martyre. Tout est immense dans la basilique : les nefs, et en particulier la nef principale, la coupole, les pilastres, les statues, le baldaquin, la « confession », qui donne accès au tombeau et s'étend devant l'autel principal ou « autel papal », est entourée de 89 lampes de bronze qui brûlent toujours. Au fond de l'abside se trouve l'autel de la « Chaire de Saint Pierre ». Les chapelles latérales sont très belles, en particulier la Chapelle du Sacrement. A noter que dans toutes les

églises de Rome, la Sainte Réserve ne se trouve pas dans le tabernacle du maître-autel, mais dans celui d'une chapelle désignée à cet effet. Mais la dernière chapelle à droite en entrant est celle qui attire le plus notre attention : parmi tous les chefs-d'œuvre que renferme Saint-Pierre, le plus pur chef-d'œuvre est la *Pieta* de Michel-Ange, qui surmonte l'autel de cette chapelle ; on ne se lasse pas de contempler Marie tenant sur ses genoux son Jésus descendu de la Croix.

Dans les Grottes Vaticanes, qui sont des cryptes auxquelles on descend par un escalier pratiqué près d'un des grands piliers de la coupole, derrière la statue de saint André, et qui renferment des tombeaux de papes, nous avons eu plusieurs fois le bonheur de pouvoir prier près du tombeau de Pie X, qui est l'objet d'une grande vénération spontanée. Nous ne saurions dire l'impression de sérénité et de sécurité que nous y avons éprouvée ; nous ne pouvions nous décider à quitter le lieu où repose la dépouille mortelle de ce pape qui a dans le monde catholique une telle réputation de sainteté.

COMPAGNIE FRANÇAISE

15, Rue du Calvaire - NANTES
RAYONS DE TISSUS
TAILLEUR POUR HOMMES
CONFECTIONS POUR DAMES

LES PLUS IMPORTANTS RAYONS DE
TISSUS

9, Rue Boileau et 8, Rue du Chapeau-Rouge - NANTES
BONNETERIE - GEMISERIE
LINGERIE - CHAPELLERIE

Charpentier, ancien président, et Collet, trésorier.

M. Buene parle le premier et dit sa joie d'inaugurer la maison syndicale. Il adresse ses remerciements à M. Bouron, président de la Maison familiale; à M. Reminières, trésorier, et à M. Nicolas, secrétaire propagandiste, à qui cette construction est due.

M. René Le Gall présente ensuite le rapport moral et étudie la Vie Syndicale de l'Organisation d'Indret.

« Il y a environ cinq ans, dit-il, un groupe d'ouvriers, las de laisser défendre leurs intérêts professionnels par une organisation ayant des principes contraires à la doctrine sociale catholique, décida de former un syndicat. »

M. Le Gall rappelle la création du syndicat d'Indret. Le 1^{er} février 1925, ce syndicat comptait plus de 80 membres et il n'a cessé de croître. Dans le courant de cette même année, on a formé un cercle d'études pour la jeunesse syndicale et une caisse de solidarité.

Le Président d'Indret donne ensuite lecture de la lettre qu'il a reçue de M. Michel, secrétaire fédéral des Syndicats professionnels des arsenaux et établissements de la Marine, le priant de dire que la Fédération dont il est secrétaire « prend part à l'allégresse et à la satisfaction que vous ressentez d'avoir réussi à mettre debout un foyer, un abri, dans lequel vous serez chez vous, pour maintenir, agrandir et faire prospérer votre œuvre syndicale. »

C'est le secrétaire propagandiste, M. Nicolas, qui prend ensuite la parole pour parler « l'Action Syndicale dans nos milieux ouvriers. »

« C'est peut-être un peu vieux jeu de dire et de redire qu'il faut de l'action dans les organisations patronales ou ouvrières, car sans cette action, que ferions-nous pour augmenter ou intensifier notre propagande sur des bases solides et notre beau programme social chrétien que nous avons eu à cœur de suivre depuis la fondation de notre groupement? »

Après ce début, M. Nicolas entre dans le sujet :

« Le soleil brille pour tout le monde et nous devons lutter contre toute atteinte à la liberté syndicale. »

« Nous voulons que les ouvriers aient le droit de s'associer, mais nous exigeons que nos syndicats professionnels chrétiens soient traités sur pied d'égalité avec les autres. Nous devons avoir droit à faire valoir nos revendications : « Justice entre tous et avec tous. »

« Beaucoup de Français comprennent que le matérialisme économique ait son idéal, mais il ne saisissent pas que l'idéal chrétien, inspirateur et créateur de la civilisation moderne, soit l'espoir des travailleurs et l'étoile de leur réalisme économique, soucieux de possibilités. »

« Notre idéal est fait de liberté disciplinée et confiante. »

« Nos doctrines sont sorties victorieuses de tous les assauts, elles s'affirment de plus en plus les seules efficaces, au point de vue social. »

« Mais, nous manquons, dans nos milieux ouvriers, de l'élite influente qui seule, agit efficacement dans le monde du travail. Nous devons encourager les jeunes ouvriers à rentrer dans nos organisations. Nous devons orienter la jeunesse des patronages et de nos écoles, vers les bons et vrais syndicats, de peur qu'elle n'aille se fourvoyer dans les mauvais. »

Et M. Nicolas termine par cette belle phrase oratoire : « Est-ce que oui ou non, nous devons chercher à pénétrer par des moyens loyaux et à faire comprendre à cette masse ouvrière que là se trouve leur beau rêve, que là ils connaîtront la paix, que là il y aura plus de justice et que là et partout doit régner cette noble devise : « S'aider et s'aider les uns les autres. » »

La causerie de M. Nicolas est vivement applaudie, car tous ses auditeurs savent reconnaître son zèle et son dévouement inlassables pour les Syndicats Professionnels Chrétiens.

Cette causerie très intéressante amène des discussions et des échanges de vues très précieuses.

La question des jeunes et de leur formation, retient particulièrement l'attention.

M. Mabit, président de la J. O. C., à Nantes, et M. Dubart, président de l'organisation de ce groupe, possédant des cercles d'études et des cours de militants, donnent à ces derniers une formation technique, religieuse et sociale.

A la suite de cet exposé, les assistants se décident à demander à leur curé la formation d'un cercle d'études sociales à Indret, où le prêtre soit entendu comme conseiller.

Vers 10 heures, M. Pérès prend la parole pour une courte causerie.

Il dit sa joie d'être aujourd'hui à Indret, au milieu de ces ouvriers dont il comprend la fierté d'avoir un foyer où ils seront à l'abri.

« Il faut qu'en face de ces bourses matérialistes qui existent dans nos villes, nous voyions se dresser nos maisons syndicales chrétiennes. »

« Il faut que les jeunes soient mis au courant et préparés afin de réchauffer ceux qui se sont usés à la tâche. »

Et M. Pérès rappelle la doctrine du Christ, qui nous donne la possibilité d'améliorer nos situations actuelles :

« L'Evangile est toujours d'actualité et nous devons nous en inspirer dans toutes les circonstances de notre vie. »

En terminant, M. Pérès assure ses auditeurs que le plus grand désir de la C. F. T. C. est de voir s'augmenter le nombre des bourses chrétiennes et de voir la création de nombreux cercles d'études.

Après de longs applaudissements, M. Pérès, se faisant l'interprète de tous, félicite M. Buene et la séance est levée.

A 11 h. 45, M. l'abbé Gauthier arrive sur les lieux de la Maison syndicale, accompagné de l'abbé Glud, professeur à Saint-Stanislas, remplaçant l'abbé Sérot, absent.

M. le Curé bénit les murs et la salle, ainsi que les deux pièces adjacentes. Cérémonie bien simple, mais suivie religieusement par les assistants. (A suivre).

MÉAN SYNDICAT DE LA MÉTALLURGIE

Visite de Jean PÉRÈS

Le lundi 25 novembre, à Méan, notre ami Pérès était présent à un auditoire fort nombreux, devant lequel il développait le rôle des Syndicats Chrétiens, montrant leur nécessité en face des autres organisations, trop souvent révolutionnaires, et préconisant la réunion des différents groupements de syndicats métallurgistes de Saint-Nazaire et des environs.

Le thème de sa conférence étant à peu de chose près le même que celui de la conférence qu'il avait faite le samedi précédent à Nantes, nous prions nos lecteurs de se reporter au compte rendu de celle-ci, un peu plus haut.

A la fin de la soirée, une quête fut faite au profit des camarades grévistes des chantiers de la Loire.

SAINT-NAZAIRE UNION LOCALE

Visite de Jean PÉRÈS

Mardi soir, 26 novembre, c'était au tour de Saint-Nazaire d'entendre notre camarade Pérès, Salle Saint-Pierre, il repréna, infatigable, le même sujet, au cours d'une soirée récréative, au programme fort attrayant, et devant une foule d'auditeurs, que le mauvais temps n'avait pas rebutés.

Le camarade Linger le présenta en termes excellents et le remercia ensuite très chaleureusement.

Une quête fut aussi faite au profit des grévistes.

SYNDICATS FÉMININS

Petite Fête de Famille

Le dimanche 27 octobre 1929, les Amis du Syndicat s'étaient donné rendez-vous à la salle du patronage Saint-Joseph, mise gracieusement à notre disposition. Un film dramatique : « Périlleuse Mission » et un film comique : « Les Deux Jumeaux », étaient donnés au profit de la caisse de secours de notre Syndicat féminin. Nul n'ignore en effet que tous les ans chaque syndiquée, en cas de maladie, a droit à un secours, que le Conseil syndical voudrait encore voir plus fort ; de plus, une indemnité de vacances est servie à chaque syndiquée pour lui faciliter le moyen de se déplacer. Mais, hélas ! ce n'est pas la modique cotisation actuelle qui peut permettre à la trésorière d'ouvrir largement sa bourse pour venir en aide à ses sœurs de travail.

C'est donc pourquoi le Conseil syndical avait organisé cette petite fête de famille, qui fut pleinement réussie.

Le piano était tenu par Mlle Guérin, qu'accompagnait au violon M. Hubert André ; de gracieuses vendeuses, les jeunes « Bernadettes », passèrent parmi les assistants et offrirent, qui des succettes, qui des gâteaux, qui de gracieuses poupées. Bref l'accueil fut empressé et les corbeilles furent bientôt vides. D'autres présentèrent des billets de tombola, une loterie ayant été organisée, toujours au profit de la caisse de secours. Qu'il nous soit ici permis de remercier les généreux donateurs de lots. Ceux-ci étaient nombreux et importants. Le tirage, attendu avec impatience, eut lieu à la fin de la séance.

M. le chanoine Crépel, qui avait bien voulu répondre à notre invitation et honorer la fête de sa présence, adressa un petit mot à l'assistance, par lequel il démontra l'utilité du syndicat chrétien et

encouragea à venir se faire inscrire de plus en plus nombreuses.

Chacun se sépara ensuite, heureux d'avoir accompli une véritable bonne action, soit en aidant les Syndiquées de sa bourse, soit en les encourageant de sa sympathie. A tous merci.

Lire dans LES MESSAGES DES JEUNES :

« GROUPE DES BERNADETTES ».

Maine-et-Loire

ANGERS

UNION LOCALE

Visite de Jean PÉRÈS

Le vendredi 22 novembre, la salle de la rue du Vollier présentait une animation inaccoutumée ; c'est que les amis du Syndicalisme chrétien avaient répondu nombreux à l'appel adressé par le Conseil syndical pour entendre Jean Pérès exposer la doctrine de la C. F. T. C.

Le président, A. Rochereau, après avoir remercié l'auditoire d'être venu si nombreux, malgré un temps inclement, présente l'orateur. C'est, dit-il, le fils de ses œuvres. Il le montre apprenti mécanicien, secrétaire du Syndicat et après un labeur acharné, secrétaire général adjoint de la C. F. T. C., et membre de plusieurs commissions officielles.

Des les premières paroles de Pérès on voit la sympathie de l'auditoire se manifester. Notre ami se défend d'être un orateur (mais pendant cinquante minutes il prouve le contraire). Il expose ce qu'est la C. F. T. C., sa raison d'être ; après avoir montré l'Association sous ses formes les plus variées, il marque l'importance de l'Association professionnelle, du syndicat, en raison des conséquences sur notre vie même de notre activité professionnelle. L'orateur situe la position des différents groupements syndicaux en résumant leur doctrine sociale, et indique les fondements du Syndicalisme chrétien et son origine. En quelques mots il rappelle les appréciations diverses de l'époque sur l'encyclique « Rerum Novarum », le peu d'empressement de notre pays à répondre à l'appel du Pape, et en parallèle il expose la réponse des catholiques étrangers à cette encyclique qui se traduit par une floraison de syndicats qui aujourd'hui sont en possession de multiples services sociaux, apportant aux travailleurs leur aide morale et matérielle.

Pérès nous dit la nécessité de créer une liaison entre les syndicats chrétiens en France, le travail ébauché avant la guerre ne put être repris qu'en 1919. Alors fut créée la C. F. T. C., qui tout de suite, grâce à la propagande qu'elle organisa, clarifia considérablement le mouvement syndical chrétien, et depuis cette date est arrivée à presque dépasser ses effectifs.

L'orateur montre l'activité de la C. F. T. C. ; interventions auprès des pouvoirs publics concernant la loi de huit heures, les allocations familiales, les habitations à bon marché, les assurances sociales, etc. L'orateur termine en faisant une magnifique synthèse du syndicalisme chrétien dont la doctrine est conforme à l'enseignement de l'Evangile. Il fait appel aux militants, aux jeunes, afin que par l'étude, ils se préparent à devenir les chefs qu'attend la classe ouvrière pour réaliser le désir du Christ, qui veut que nous nous aimions les uns les autres.

Des applaudissements nourris montrent à l'orateur qu'il a touché les cœurs et instruit un auditoire attentif.

Après les remerciements du président, la parole est donnée à M. le chanoine Brac, qui donne Jean Pérès en exemple aux jeunes : courage, ténacité, dévouement, toutes les qualités que possède Pérès en font l'un des meilleurs propagandistes du syndicalisme chrétien.

Puis la discussion est ouverte. Quelqu'un demande ce que les membres de la J. O. C. ont fait pour le Syndicat dans leur milieu de travail. Question délicate, qui amène des explications non moins délicates. Un jeune syndiqué de Trélaté, véritable apôtre, nous a dit ce qui se fait dans cette localité, grâce au Pasteur qui comprend les besoins de notre époque. Pérès répond à l'ensemble des questions soulevées au cours de cette discussion. Il montre les premiers chrétiens ne reculant pas et ne cédant pas devant les brimades de leurs ennemis, mais se sacrifiant et assurant ainsi la victoire du Christ. Il invite les vrais militants à s'inspirer de leurs exemples.

Une dernière fois le chanoine Brac précise l'importance des cercles d'études, condition nécessaire pour la formation de l'élite, et dont l'enseignement devant s'adapter aux exigences économiques-sociales ne peut être donné que par ceux qui se spécialisent dans ces questions.

R. B.

UNE MISE AU POINT. — Au cours de la discussion qui suivit la conférence de Pérès, le président fut amené à affirmer que des membres adhérents

de la J. O. C. avaient récemment donné leur adhésion à des syndicats confédérés. Il n'a pas été dans la pensée du président, et les termes employés par lui ne peuvent être interprétés comme une affirmation que ces jeunes gens aient donné leur adhésion conseillée par leur groupement. Le Conseil syndical ayant été ému de ces faits, un éclaircissement était nécessaire. Ce débat démontre la nécessité qu'il y a, pour trancher ces cas d'espèce, de consulter ceux qui étudient plus particulièrement les questions d'organisation professionnelle, et l'avantage pour les jeunes de prendre contact de bonne heure avec les syndicats chrétiens, où ils pourront par l'étude de la réalité, en accord avec leurs aînés, ajuster avec logique les intérêts de la profession.

SYNDICATS FÉMININS

L'Inauguration
du « Foyer de l'Ouvrière »

Le dimanche 3 Novembre, à 13 h. 30, Monseigneur l'Evêque d'Angers a inauguré, 2, rue Pasteur, une maison professionnelle, où seront désormais centralisés tous les services d'Action sociale féminine : Syndicats professionnels et œuvres annexes, placement, cours, enseignement ménager, œuvre du trousseau, caisse de prêt, conférences, cercle d'études, restaurant, salles de repos, etc., etc.

Propriété d'une société civile où sont entrés avec Mgr l'Evêque d'Angers, Mgr le coadjuteur et le sous-directeur des œuvres, M. le chanoine Brac, des industriels, hommes d'œuvres, et, par moitié, les ouvrières et employées des syndicats féminins, l'immeuble est loué à une association, « Le Foyer de l'Ouvrière », qui assure le fonctionnement de tous les services.

Il y a là une réalisation fort intéressante due à l'initiative des syndicats féminins et qui contribue grandement à mettre en relief les heureux effets d'une action sociale bien comprise, elle est le fruit d'une expérience déjà longue, puisque les syndicats vont fêter bientôt leur dixième anniversaire ; elle consacre leur action ; elle permet d'accomplir un développement rapide des œuvres de jeunesse ouvrière, pupilles des syndicats, J.O.C.F., apôtres du travail, etc.

Une nombreuse assistance avait tenu à témoigner de sa sympathie à l'œuvre inaugurée.

La présence de plusieurs personnalités notaires y ajoutait le caractère officiel indispensable.

Nous avons noté, entourant Mgr Rumeau, évêque d'Angers, et M. le chanoine Brac, sous-directeur des œuvres diocésaines, MM. Fourrier, premier adjoint, remplaçant le maire d'Angers, excusé ; Semen et Servoise, adjoints ; de la Grandière, Nerdoux, conseillers municipaux ; Dutertre, ancien conseiller municipal ; Martin-Rondeau, président de la Chambre de Commerce ; Blachère, président de la Chambre syndicale des entrepreneurs ; Paul Cardé, directeur du « Petit Courrier » ; Robin, de la maison Beauvais-Robin ; P. Poisson, Bouyer, Bouvet, Couette, Neveux, Demange, curé de la Cathédrale ; Pineau, curé de Saint-Anoine ; Dénoché, curé de Saint-Serge ; Mlle Tabarin, Mme Renou, directrice du Cercle d'études, les dames patronnesses, etc., etc.

En l'absence de M. Gaston Tessier, retenu à Paris par les élections prud'homales, M. Buene, président de l'Union régionale des Syndicats Chrétiens, représentant la C.F.T.C., Miles Bokmanns et Gateblé représentaient l'Union Centrale des syndicats de l'abbaye. Des syndiquées nombreuses de Nantes, Saumur, Cholet, Paris, Bourges, habitées depuis longtemps de la colonie de vacances de Pellevoisin, étaient venues apporter à leurs compagnes d'Angers leurs félicitations et leurs encouragements.

Aussitôt après l'arrivée de Mgr Rumeau, des jeunes filles chantèrent une cantate appropriée :

La charité du Christ, en nous ouvrant son cœur,
Nous presse de l'aimer et veut nous voir
Aimons-nous, aimons-le... (bis).

Beaucoup parmi les ouvrières présentes avaient chanté cette cantate au patronage N.-D. des Anges de Saint-Serge ; elles chantaient aujourd'hui le développement d'une œuvre à laquelle elles avaient depuis longtemps songé.

Après quoi M. le chanoine Brac prononça un discours fort apprécié (que le « Messager » publiera dans son numéro de janvier).

Puis Mgr l'Evêque procéda à la visite et à la bénédiction des locaux. Durant ce temps, grâce à un magnifique « Columbia », gracieusement prêté par la maison Grolleau, les assistants assistèrent à un véritable concert.

Quand Monseigneur fut de retour, M. Martin-Rondeau prit à son tour la parole. (Le « Messager » publiera également son discours dans un prochain numéro).

Puis Mgr Rumeau, au milieu d'un respectueux silence, prononça à son tour, en une heureuse improvisation, quelques

Choisissez bien vos Produits d'Alimentation

Parmi nos produits alimentaires de première nécessité figure l'huile à manger ; par ces chaleurs et ces temps orageux, la salade et la vinaigrette ont notre préférence, mais, pour cela, devons-nous choisir des maisons qui vendent des produits GARANTIS. LE DEPOT OLEICOLE DE FRANCE, 12 bis, Rue de Verdun, est avant tout une maison d'huiles de table, vous y trouverez donc, non seulement DES HUILES DE PREMIER CHOIX à des prix DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE, mais aussi des succédanés de l'huile, tels que le SAVON DE MARSEILLE 72 %.

POUR ACHETER BON ET PAS CHER, IL FAUT S'ADRESSER A DES MAISONS SPECIALISEES.

phrases éloquentes, d'une haute élévation de pensée.

Après avoir remercié tous les assistants de leur chaleureuse sollicitude pour une œuvre éminemment intéressante, l'Evêque d'Angers rendit un légitime hommage au labeur de M. le chanoine Brac, au dévouement autant qu'à la modestie de M. Martin-Rondeau, et célébra la vertu et la dignité du travail.

Il montra l'utilité, la nécessité du « Foyer de l'Ouvrière », véritable refuge où les travailleuses trouveront une atmosphère de joies saintes et apaisantes et les plus édifians exemples d'humaine solidarité et de charité chrétienne.

Enfin, il exprima la certitude que, grâce à tous les dévouements de ceux qui occupent dans la société une place privilégiée, et qui se penchent avec la plus ardente affection sur les déshérités du sort, l'œuvre du « Foyer de l'Ouvrière » s'épanouira en résultats féconds et justifiera totalement son but et sa raison d'être.

Enfin, rappelant que le Souverain Pontife a des bénédictions très spéciales pour les œuvres sociales, Monseigneur déclara qu'il voulait imiter le geste du Saint-Père en face des œuvres de Belgique, et qu'il bénissait de tout cœur les organisations du « Foyer de l'Ouvrière » et les apôtres qui se dévouent dans les milieux du travail.

L'approbation unanime de l'assistance se traduisit en applaudissements sympathiques, et cette belle cérémonie se termina par un vin d'honneur, auquel maints invités trouvèrent le plus délicat mérite, et qui leur valut le plaisir de choquer leurs verres avec celui de Mgr Rumeau qui présidait avec la plus charmante simplicité, et dont les derniers mots furent un toast au « Foyer de l'Ouvrière », à sa prospérité et à son rayonnement.

Deux-Sèvres

THOUARS

SYNDICAT
DES CHEMINOTS-ETAT

Visite de J. MENNELET

Le 19 novembre, au Patronage Saint-Joseph, 9, place du Boel, à Thouars, devant une assistance nombreuse, et en présence de M. l'archiprêtre Rambaut, qui avait bien voulu présider cette réunion, J. Mennelet, secrétaire général adjoint de la C. F. T. C., fit une conférence des plus intéressantes sur la nécessité des Syndicats de Travailleurs Chrétiens.

Les cheminots et autres personnes présentes goûtèrent fort les paroles de notre ami, qui exposa avec netteté, conviction et éloquence la doctrine syndicale chrétienne, et fut fortement applaudi.

Les résultats de la visite de J. Mennelet n'ont pas tardé à porter leurs fruits à Thouars, car l'Union Régionale a déjà été présentée pour la création de syndicats d'autres professions en cette localité.

Merci de tout cœur à J. Mennelet !

Vienne

CHATELLERAULT

Visite de Marcel POIMBOEUF

Le 25 octobre dernier, nous avions le plaisir de recevoir notre ami Marcel Poimboeuf, secrétaire général de la Fédération des Employés, en tournée dans la région.

A cette occasion, nous avions convoqué les membres de tous nos syndicats à la salle Jeanne-d'Arc, où se groupaient une centaine d'auditeurs. Regrettons, en passant, qu'un trop grand nombre de nos amis n'aient pas cru devoir répondre à notre convocation. On n'a pas tous les jours l'occasion d'entendre un orateur aussi éloquent que Poimboeuf et aucun de nos camarades ne devrait se désintéresser des questions professionnelles, dont les pratiques, dont le conférencier nous a entretenus.

PARAPLUIES - OMBRELLES - CANNES

Emile FERRADOU

V^{ve} GUILMET-FERRADOU

SUCCESEUR

22, Rue de la Fosse - NANTES

TÉLÉPHONE 121.27

Remise de 5 % aux Membres du Syndicat Chrétien

Au Sculpteur Breton

LE CORVEC

3, Quai Turenne - NANTES

Le Meuble qui dure, par sa fabrication parfaite et exclusive, au Meuble Breton

PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

Conditions spéciales aux Familles des Syndiqués

A NANTES

LA GRANDE SPÉCIALITÉ DE BONNETERIE

chez FRED

4, Rue du Calvaire

Après que le secrétaire du Syndicat des employés nous eut donné quelques avis et un bref aperçu de l'activité de nos organisations, Poimboeuf prit la parole et remercia de l'accueil qui lui avait été fait dans notre ville. Puis, il dit son intention de nous montrer l'activité de la Fédération des Employés tout en nous faisant le compte rendu du Congrès de la Fédération Internationale qui s'est tenu à Munich en septembre dernier.

Après nous avoir dit quelle force représentent dans de nombreux pays, notamment en Allemagne, les syndicats chrétiens d'Employés (la F. I. compte 600.000 adhérents), il évoqua devant nous toutes les questions mises à l'ordre du jour du congrès de Munich : problème des salaires, emploi des machines dans les bureaux, protection des inventeurs salariés, etc., et justifia les solutions que préconisent les syndicats chrétiens, pour toutes ces questions, en s'inspirant toujours de la même ligne de conduite, basée sur les principes de collaboration et de justice.

Puis, il commenta la décision que vient de prendre le Saint-Siège, à la suite du procès intenté en cour de Rome, par le Consortium Patronal du Textile de Roubaix-Tourcoing, aux syndicats chrétiens. Ce document est une justification éclatante de l'action de ces derniers et peut être considéré à juste titre comme la charte du syndicalisme chrétien.

Il dit les espoirs que nous pouvons fonder pour l'avenir de notre mouvement et termina par un vibrant appel à l'action des jeunes.

M. l'archiprêtre, qui avait bien voulu accepter la présidence de la réunion, la termina par quelques mots aimables, en soulignant l'impression profonde produite par le conférencier et en nous encourageant à poursuivre la tâche entreprise.

Visite de Jean PÉRÈS

Le 20 novembre, c'était notre ami Jean Pérès, secrétaire général adjoint et propagandiste ouvrier de la C. F. T. C., qui s'arrêta à Châtellerault, pour examiner la situation du syndicalisme chrétien dans notre ville et pour étudier avec nous ses possibilités de développement. Ce fut l'occasion d'une réunion tout intime, groupant les membres des divers conseils syndicaux.

Après quelques paroles de bienvenue de notre camarade Barrault, président, et un bref exposé de la situation des divers syndicats par le secrétaire de l'Union locale, Pérès nous dit que son intention était surtout de chercher à développer le mouvement syndical chrétien, dans le milieu ouvrier.

Après un fort intéressant échange de vues, il fut décidé d'envisager la création de syndicats à la Manufacture d'Armes, dans la Métallurgie et dans le Bâtiment. Pérès nous montra, en citant de nombreux exemples vécus, ce que pouvaient faire les syndicalistes chrétiens dans le milieu ouvrier et quels résultats peut obtenir une action professionnelle bien comprise.

Il accepta de revenir bientôt parmi nous, si nos efforts semblaient devoir être fructueux.

Disons, en terminant, que notre ami a produit une excellente impression. Nous espérons que sa visite se traduira bientôt par des résultats.

TEINTURERIE DION & BONNET

32, Rue du Calvaire - 21, Quai Richebourg - 4, Rue de la Boucherie

ATELIERS : 21, Rue de La Pelletarie - NANTES

Nettoyage à sec par procédés perfectionnés

TÉLÉPHONE 126-89

Conditions spéciales aux Syndiqués

TÉLÉPHONE 126-89

A JEANNE D'ARC

Téléphone 127-58 17, Rue de la Barillerie - NANTES Téléphone 127-58

Maison A. BLOUIN-BOUIN

Spécialité de BAS, CHAUSSETTES, et tous autres Articles concernant la Bonneterie

Tous les Jendis et Samedis, Vente-Réclame

Une Réduction de 5% sera accordée à tous les Membres du Syndicat Chrétien munis de leur carte.

PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

ECOLE PIGIER

6 & 8, Rue Crébillon - NANTES - Téléphone 142.14

Enseignement Technique, Commercial, Rapide et Individuel

Entrée et Salles spéciales pour Dames et Jeunes Filles (Professeurs Dames)

Inscription à toutes époques de l'année

PLACEMENT gratuit des ÉLÈVES

Toujours deux fois plus d'emplois offerts que d'élèves à placer

342 Emplois ont été offerts aux Éléves pendant l'année 1928

TRAVAUX DE COMPTABILITÉ



SECRETARIAT COMMERCIAL COUPE, COUTURE ET MODE

A LA VILLE DE REIMS
MAISON DE CONFIANCE
PATRON
Opticien spécialiste
3, rue Thiers (près l'Hôtel-de-Ville)
NANTES
Exécution des Ordonnances de MM. les Oculistes
10 % de Remise aux Membres du Syndicat Chrétien

COMPAGNIE NANTAISE
DE NAVIGATION A VAPEUR
Service des Messageries de l'Ouest
Tél. : 189.28 - 140.14 - 147.49
Service de voyageurs et marchandises
sur la Loire,
les côtes du Morbihan et de la Vendée
Excursions sur Mer pendant la Saison d'Été

CRÉDIT NANTAIS
Société Anonyme - Capital 30 Millions
Siège Social : NANTES, 4, Rue Voltaire
Tél. 139.55 (4 lignes), 145.07 (1 ligne)
R. G. 129 B
Succursales : Brest, Châteaubriant, Lorient,
Moriaix, Quimper, Vannes
41 AGENCES ET BUREAUX EN BRETAGNE
Toutes opérations de Banque et de Bourse

VITRAUX D'ART
pour Eglises et Appartements
Henri UZUREAU
Peinture - Vitrerie - Décoration
9, RUE D'ERLON, 9 - NANTES

CHAUSSURES BON-SECOURS
A. MOTTAIS
6, Rue Bon-Secours - NANTES
Chaussures en tous genres
LUXE - TRAVAIL - FATIGUE
Maison se recommandant
par la qualité de ses articles
5 % de Remise aux Membres du Syndicat Chrétien

ENTREPRISE GENERALE
PEINTURE - VITRERIE - PAPIERS PEINTS
GLACES & MIROITERIE - TENTURES
Installations complètes pour tous genres de commerces -
P. AFFILÉ
21, Rue Saint-Léonard - NANTES
Remise de 5 et 10 % aux Membres du Syndicat Chrétien.

Quincaillerie - Ménage
BOISSELLERIE - VANNERIE
M. CAMPAGNE
19, Chaussée Madeleine
Outillage Agricole - Jardinage
ARTICLES DE CAVE

Etes-vous satisfaits ?
Continuez à prendre de bonnes fesses de
CHOCOLAT L. REVAULT
ou de
CACAO L. REVAULT
Goûtez le MODANA (Chocolat à croquer)
Dépôt à Nantes : A. POUDAT & C^o
4, Rue Mercœur Tél. 146.90

CORSETS ÉLASTIQUES - GAINES - BAS A VARICES
Ceintures Médicales en tous Genres
E. LETHU ATELIERS ET TISSAGE
A SAINT-NAZAIRE
6, 8, 10 Passage Pomméraye
NANTES PRIX DE FABRIQUE
TOUS TISSUS ÉLASTIQUES
Remise de 5 0/0 aux Membres du Syndicat Chrétien

Office Central de la Photographie
A. THURET
26-28, Rue de Verdun, NANTES
Tous les Appareils et Fournitures générales
Tirages-Reproductions, Travaux pour Amateurs
Spécialités Kodak, Estampes d'Art
Remise spéciale aux Membres du Syndicat Chrétien

Photographie
Ancienne Maison H. PÉNOT
Lucien DENIAU, Succ^r
6, Place du Change, NANTES
Agrandissements, Charbon, Pointe sèche
Travaux Industriels et Amateurs
10 % de Remise aux Membres du Syndicat Chrétien

Madame ! Pour être bien coiffée
allez choisir votre Postiche
Maison EMILIE
Coiffure de Dames
1, Place Lafayette - NANTES
Spécialités de Teinture - Parfumerie
Couronnes et Voiles de Mariées

LA CAPITALISATION
Entreprise privée assujettie au Contrôle de l'État
BONS D'ÉPARGNE
Versements et Tirages mensuels
B. FRANÇOIS
14, rue Jean-Jacques-Rousseau, NANTES
Téléphone 127.78

Fabrique de MEUBLES MASSIFS
- Beau Choix de Meubles solides et garantis -
J. MERCIER, 21, Rue Mercœur et 46, Boulevard National

L. LEVÉQUE
13 et 13 bis, Place Viarmes - NANTES
MACHINES A COUDRE CYCLES "RAPIDE-OUEST"
NEUF ET OCCASIONS ACCESSOIRES ET RÉPARATIONS
Réparations et Accessoires Le meilleur marché de tout Nantes
Recommandés aux Membres du Syndicat Chrétien
Remise de 5% aux Syndiqués sur présentation de la carte délivrée par le Syndicat

Société Générale
18, Rue Lafayette
NANTES
BANQUE - CHANGE - BOURSE

ÉLECTRICITÉ
LUMIÈRE, FORCE, SONNERIES, TÉLÉPHONES
T. S. F.
A. TOUVERON
15, rue Jean-Jaurès - NANTES
Téléphone 125.90
Prix avantageux et Remise aux Syndiqués
GRAND CHOIX DE LUSTRIERIE

GRANDS MAGASINS
SIGRAND
Ancienne Maison DONY
16, Rue du Calvaire, 16
NANTES
TOUS VÊTEMENTS
POUR
hommes, jeunes gens, enfants
VÊTEMENTS SUR MESURE
LIVRÉES ET UNIFORMES
ARTICLES DE TRAVAIL
IMPERMEABLES, CUIRS, etc.
SUR DEMANDE
ENVOI FRANCO DU CATALOGUE ET D'ÉCHANTILLONS
23 SUCCURSALES EN FRANCE

Chemises sur Mesures
BONNETERIE ET LINGERIE
Vente de Tissus au Mètre
A. SEGUY
Chémisier
1, rue des Carmes, 1 - NANTES
près la Place du Change
Escompte de 5 % aux Syndiqués

PLATRERIE - DÉCORATION - STAFF
FUMISTERIE
ANCELIN
ENTREPRENEUR
31, Rue de Bel-Air - NANTES
Téléphone 117.49

ORNEMENTS D'ÉGLISE
Spécialité de Linge de Messe - Broderies Or et
Soie sur tous Tissus
Aubes - Dessins - Prix modérés
M^{me} D. GUIHEUX
26 bis, rue du Moulin - NANTES
Conditions spéciales aux Familles des Syndiqués

GRAVURE SUR MÉTAUX
Artistique, héraldique, commerciale et industrielle
Maison fondée en 1850
JEAN TERRIEN
Fournisseur d'Administrations Publiques et de l'État
10, Rue Cacault - NANTES
Timbres en caoutchouc et cuivre - Dateurs
Foliotiers - Timbres élastiques - Pochoirs
Plagues et lettres en email - Gravure
chimique - Fournitures générales : encres,
tampons, etc., etc.,

CHAUSSURES
de FANTAISIE et de TRAVAIL, sur MESURE et en CONFECTION
pour Hommes, Femmes et Enfants
FLEURY, Père et Fils
7, Place Saint-Pierre
RÉPARATIONS CUIR, CRÈPE, USKID
5 % Remise aux membres du Syndicat Chrétien

ENTREPRISE DE CHARPENTES
P. Oheix
Avenue du Grand-Clos
(Boulevard Lelassus) NANTES
Chantier : Rue de la Gourmette

COUVERTURE - PLOMBERIE - ZINGUERIE
Installations de Salles de Bains
Cabinets de Toilette et Water-Closet
Joseph DEHAIS
7, Rue Jean-Jaurès - NANTES
Téléphone 127.86 R. G. Nantes 378
VENTES ET LOCATIONS
Installation d'Eau et Gaz - Appareils Sanitaires
Compteurs - Robinetterie

RIPOCHE et Cie
2, Rue Pierre-Landais, NANTES
Téléphone 113.33
Transports Automobiles - Camionnage
Voitures pour Excursions
Mariages - Sociétés
Camions Autos Déménagements
Camionnettes pour Livraisons

COUVERTURE - PLOMBERIE
Ancienne Maison B. BARBÉ
Raymond PAILLAT, succ^r
65, Rue Saint-Donatien - NANTES
Appareils Sanitaires ; Salles de Bains
Chauffage Central ; Thermo-Siphon

Entreprise Générale de Peinture
L. Chatellier, Père et Fils
7, rue Paré - NANTES
Téléphone 125.13
Conditions spéciales aux Familles des
Syndiqués qui font construire une habi-
tation familiale.

VINS EN GROS
Joseph JACOB
16, rue Porte-Neuve, 16
NANTES
Spécialité de Vins Fins
Pour les Syndiqués, remettre les Commandes,
6, rue de Bel-Air.

FAÇON et RÉFECTION de LITERIE
Matelas - Sommier - Lits-Cage
Edredons - Couvre-Pieds
DESINFECTATION - RÉPARATION
Plumes - Duvets - Laines - Crins
OLIVIER-DOUSSOT
11, Rue de Bel-Air - NANTES
Maison de confiance - Prix Modérés
Conditions spéciales aux Familles du Syndicat Chrétien

Les Messages des Jeunes

Groupe des Bernadettes
(SAINT-NAZAIRE)
La première réunion annuelle des Bernadettes Nazairiennes eut lieu le dimanche 10 novembre. La plupart y assistaient et leur expression joyeuse témoignait de l'intérêt qu'elles portent à leur jeune groupement.
Une aînée leur parla du sujet assez aride, « Le Devoir ». Elle fut écoutée avec grande attention.
Une jeune Bernadette, Joséphine Signarié, expliqua la devise si chère déjà au cœur de toutes : « Face au Devoir ! Toujours sourire ! » Son premier début montre la place toujours plus grande que doivent prendre les jeunes dans le Syndicat. « Les jeunes, n'est-ce pas l'avenir ? Et une vie sociale bien commencée, n'est-ce pas le signe d'un fécond avenir syndical ? »

leur portée, on leur racontera la vie, les efforts des militants qui se sont donnés à la cause syndicale, qui ont souffert pour elle. Ils y adhèrent alors autant par le cœur que par intérêt.
Déjà, à Nantes, nombreux sont les Jocistes qui sont venus grossir les rangs des syndicats chrétiens.
Nous sommes certains que les autres suivront bientôt, et non seulement à Nantes, mais à Angers, à Saint-Nazaire, et dans toutes les autres localités de notre Union Régionale.
A Maurice GUÉRIN
En souvenir et à l'honneur de notre jeunesse au service de la Cause d'il y a vingt ans.
JE SUIS JEUNE !...

L'éducation syndicaliste des Jocistes
C'est « L'Équipe Ouvrière », Bulletin mensuel de la J. O. C. Française, qui nous l'indique :
« La J. O. C. désire vivement que les Jocistes deviennent de véritables syndicalistes. Les Jocistes doivent tous faire partie du Syndicat, c'est bien évident ; mais de plus, ils ont le devoir de comprendre, d'aimer le syndicat, de transmettre à d'autres leur foi syndicaliste.
Cette éducation doit être faite le plus tôt possible dans toutes les sections. Elle est facile quand un jeune travailleur s'est donné à la J. O. C.
En effet, il a été séduit par l'idéal jociste. C'est toute son âme qui est prise : « Nous referons chrétiens nos frères ! » Pour lui, c'est décidé comme pour tant d'autres.
Dès lors, il importe de lui montrer que pour réaliser notre rêve, nous avons besoin d'être aidés, que parmi ceux qui travaillent pour la même cause, les syndicats chrétiens sont les plus proches, qu'ils ne demandent qu'à nous tendre la main. Les Jocistes s'intéresseront alors au syndicat présenté sous cet angle. Pour les y rattacher davantage et se mettre tout à fait à

Je suis jeune et le veux rester.
Devant moi s'entrouvre la Vie :
Un inconnu qu'il faut dompter,
Une Cause toujours servie !
Amour et lutte, c'est la vie !
Je suis jeune et le veux rester.
Avec le rire et le sourire
De ceux-là qui savent chanter
Plutôt que geindre ou que proscrire,
Jusqu'au bout, je pourrai sourire.
Je suis jeune et le veux rester.
Je suis jeune et le veux rester.
Que d'autres, qui ne s'enrichissent
Qu'en venant l'humanité,
Sous le faix de leur or, fléchissent.
Pour moi, mes rêves m'enrichissent.
Je suis jeune et le veux rester.
Si je suis pur par privilège,
Le deviendrai par volonté,
Contre tout mal, tout sortilège.
Et j'accroîtrai mon privilège.
Je suis jeune et le veux rester.
Je suis jeune et le veux rester.
Je formerai donc ma jeunesse
A vieillir sans se lamenter.
En conquérant son droit d'aînesse.
Vive en plein ciel, ô ma jeunesse !...
Je suis jeune et le veux rester !
Marcel POIMEUF.

ENTREPRISE GÉNÉRALE DU BATIMENT
Favreau et Lavageau
TELEPHONE 130.53
4, Place du Martray - NANTES



L'Alliance Régionale de l'Ouest
Compagnie Anonyme d'Assurances contre l'INCENDIE et de RÉASSURANCES
Siège Social à NANTES, 11, Rue Franklin Tél. 113.82
CONSEIL D'ADMINISTRATION :
MM. René DELAFOY, anc. député, Président.
Charles HAENTJENS, Vice-Président.
Jean BABIN-CHEVAYE.
Hippolyte BARDON, Assureur.
Jules BONDUÉLLE, *.
MM. Etienne HIBON, *.
Anatole MANCAEU, ancien député.
Robert PERGELINE, *.
Raymond RICHOU, *.
R. C. Nantes 739 B.

TISSUS - CONFECTION - MESURE (Hommes, Dames, Enfants)
Rayon spécial d'Articles de Travail

MAISON ARROUET
2, Rue Bon-Secours - NANTES
LITERIE Maison de confiance vendant bon marché
RÉFECTION - PLUMES - DUVETS Remise de 5 % aux Syndiqués
On reçoit les bons de l'Union Economique

AUTOMOBILISTES
Que payez-vous pour l'assurance de votre voiture ?
Voici ce que vous paierez en vous adressant à
R. DE LA GIRONIÈRE et R. BUREAU
4, Rue Cambronne - NANTES
Directeurs pour l'Ouest de la
C^o des Assurances Syndicales des Grands Groupements Régionaux (S. A. au capital de 20 millions de francs)
5 CV..... 215 fr.
6-7 CV..... 240 »
8-9 CV..... 280 »
10 CV..... 310 »
pour une garantie de 200.000 francs
POLICE RESILIALE ANNUELLEMENT avec clauses les plus libérales
TARIFS SPECIAUX POUR TRANSPORTEURS PATENTES
Pour tous vos autres risques, conditions très avantageuses.
Vérification gratuite de toutes polices
CONSULTEZ-NOUS AGENTS SÉRIEUX DEMANDÉS
Le Gérant : FOULON PAUL.
Imp. DUPAS & C^o, 57, rue Saint-Clément, NANTES.

POUR VOTRE CAFÉ servez vous du
Cof's
DOUBLE FILTRE Breveté France et Etranger
Interchangeable
25% D'ÉCONOMIE
POUR RECEVOIR FRANCO LA NOTICE ÉPILATHE : ÉCRIRE À M. PINARD & FILS, 2^o, RUE RICHER - NANTES
R. C. Nantes N° 410 B
Pour toutes vos Assurances :
INCENDIE
ACCIDENTS
AUTOMOBILES
VIE, etc.
Consultez :
A. BEILLEVAIRE - Avenue Julien, NANTES

Tél. 123.28
NANTES FAITES TOUS VOS ACHATS A **LA CHATELAINÉ** SAINT-NAZAIRE
Tél. 123.28
- R. C. 553 -